

## Continuum d'intégration des élèves autistes

Nous utiliserons comme référent, un modèle à cinq niveaux, coté de niveaux # 0 à niveau # 4.

Niveau # 0	Niveau # 1	Niveau # 2	Niveau # 3	Niveau # 4
Aucune intégration	Intégration à l'école	Intégration à la salle de classe régulière	Intégration en français ou en mathématique	Intégration complète

Le niveau d'intégration dépendra des capacités de l'élève à être à un niveau. Il ne peut dépendre des souhaits des parents, ni du personnel de l'école. Cependant, il faut considérer les limites d'accueil des classes du régulier. L'intégration en classe doit être approuvée par la direction.

### Description des niveaux

**Niveau # 0** : aucune intégration.

- L'élève passe 100 % de son temps d'enseignement en classe adaptée.
- L'élève reste en classe adaptée ou à l'oasis pour la récréation
- L'élève reste en classe adaptée ou à l'oasis pour l'heure du diner
- L'élève reste en classe adaptée ou à l'oasis lors des sorties.

**Niveau # 1** : Intégration à l'école

- L'élève passe 100 % de son temps d'enseignement en classe adaptée.
- L'élève participe à la récréation à l'extérieur.
- L'élève est au service de garde de l'école à l'heure du diner
- L'élève participe aux sorties.

Note : Il est possible, au niveau # 1, qu'un enfant ait intégré un des aspects, sans les avoirs tous intégré. Il sera considéré au niveau # 1 quand même. Ce qui est important c'est qu'au plan d'intervention, un objectif et des moyens soient mis en place pour favoriser sa capacité à atteindre complètement le niveau.

## **Niveau # 2** : Intégration à la salle de classe régulière

- L'élève passe plus de 90 % de son temps d'enseignement en classe adaptée.
- L'élève passe un peu de temps en classe régulière, à des moments autres que l'enseignement du français ou des mathématiques, pour se familiariser au fonctionnement de la classe régulière.
- L'élève participe à la récréation à l'extérieur.
- L'élève est au service de garde de l'école à l'heure du diner
- L'élève participe aux sorties.

## **Niveau # 3** : Intégration en français ou en mathématique

- L'élève passe la majorité de son temps d'enseignement en classe adaptée.
- L'élève passe le temps d'enseignement du français ou des mathématiques en classe régulière.
- Les enseignants titulaires, de la classe adaptée et de la classe régulière, se voient au moins une fois semaine pour évaluer les apprentissages et les besoins de l'élève, pour la matière enseignée en classe régulière.
- Il revient à l'enseignant de la classe adaptée, d'assurer la récupération nécessaire pour la matière enseignée en classe régulière.
- L'élève participe à la récréation à l'extérieur.
- L'élève est au service de garde de l'école à l'heure du diner
- L'élève participe aux sorties.

## **Niveau # 4** : Intégration complète (l'élève n'appartient pas à une classe adaptée)

- L'élève passe 100 % de son temps d'enseignement en classe régulière.
- L'élève, au besoin, peut recevoir le soutien d'un TES.
- Il revient à l'enseignant de la classe régulière, d'assurer la récupération nécessaire.
- L'élève participe à la récréation à l'extérieur.
- L'élève est au service de garde de l'école à l'heure du diner
- L'élève participe aux sorties.

Note : Le travail des enseignants et des intervenants auprès des élèves autistes est d'amener le plus possible, l'élève au niveau # 4. Un (1) objectif et des moyens au P.I. viseront à cette intégration.

Note : Il faut se questionner si un élève autiste de niveau # 0 ou au niveau # 4 doit être à notre école.